

Le milieu où naît Jeanne Le Ber

Léo-Paul Desrosiers

Volume 16, Number 2, septembre 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302190ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302190ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Desrosiers, L.-P. (1962). Le milieu où naît Jeanne Le Ber. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 16(2), 155–177. <https://doi.org/10.7202/302190ar>

LE MILIEU OÙ NAÎT JEANNE LE BER

Son enfance

La mère de Jeanne Le Ber, la recluse du Canada, fut Jeanne Le Moyne. Cette lignée apparaît très tôt à Ville-Marie, dans la personne de son frère, Charles Le Moyne, fils de Pierre Le Moyne, hôtelier à Dieppe, et de Judith Duchesne. En 1648, il est l'un des témoins présents au mariage de Louis Loisel et de Marguerite Charlot. Déjà, il agit comme interprète des langues indiennes (234). Il semble même qu'il soit aussi présent au mariage de Jean Des Roches et de Françoise Godé, à la fin de l'année 1647. Et s'il est interprète, c'est qu'il vit au Canada depuis au moins un an, si ce n'est deux ou plus. On croit qu'il fut pendant un certain temps l'un des donnés des Jésuites, et qu'il se rendit avec des missionnaires à la baie Georgienne, en Huronie. C'est là qu'il aurait appris le huron, un dialecte iroquois et que tous les Iroquois comprenaient. Bientôt, il occupera l'emploi modeste de garde-magasin des Associés qui lui rapportera cinquante livres par an. Vers les années 1659-60, il s'intitulera « marchand ».

C'est donc lui, dans la famille Le Moyne, qui apprend le pays, ses ressources, les carrières qu'il offre. La paix avec les Iroquois est à peine amorcée durant les derniers jours du mois d'août et les premiers jours du mois de septembre 1653, qu'il décide de prendre femme et de s'enraciner. Il choisit Catherine Thierry, fille adoptive d'Antoine Primot, dont elle porte le nom. Il se la réserve tout d'abord par une promesse de mariage conservée au greffe de Montréal. C'est une fillette à peine sur le seuil de l'adolescence; elle n'a que « quatorze ans ou environ », ce qui signifie probablement qu'elle n'a guère que treize ans. Rien de clandestin dans cette affaire. Des personnages éminents de la place assistent à la rédaction de l'acte par Lambert Closse, major de la garnison, mais aussi « commis au greffe et tabellionage de Villemarye ». La promesse n'est pas un être passif; elle est « aussy présente, et acceptante avecq ses droicts pour Estre

espouser en face de nostre mère Ste-Eglise, le plustôt que faire se pourra », soit « dans le jour de pasque prochain ». La partie qui briserait son engagement devrait verser à l'autre un dédit de six cents livres. Et voici la première signature de Catherine Primot, ferme, simple, solide, inclinée vers le haut, c'est-à-dire optimiste, comme si elle prenait son envol. Le Gouverneur contresigne la promesse; de même que Damoiselle Jeanne Mance; de même que les parents adoptifs, la célèbre Martine Messier, Pierre Gadoys, Gilbert Barbier, d'autres encore.

Le plus célèbre mariage de l'histoire du Canada aura lieu après Pâques, le 28 mai 1654. Charles Le Moyne a vingt-huit ans. C'est le père Claude Pizart qui officie. Toute trouée de combats et de faits angoissants, la drôle de paix poursuit son cours pénible et incertain. Toutefois, elle permet à Ville-Marie de se développer un peu. Une recrue est arrivée en 1653, il en viendra d'autres. Charles Le Moyne a confiance dans l'avenir de la Nouvelle-France. On ne peut s'empêcher d'attribuer aux lettres optimistes qu'il envoie à sa famille la migration qui se prépare à Dieppe. A seize ans, sa femme donne naissance à son premier fils. Puis à la fin de l'été ou à l'automne 1657, voici surgir à Ville-Marie deux de ses sœurs, Jeanne et Anne, puis son frère Jacques. Il est sûr que Charles les attendait sur le rivage pour leur souhaiter la bienvenue et les héberger.

Le 21 novembre de cette année 1657, il se produit une curieuse rencontre autour des fonts baptismaux. Lambert Closse et Catherine Primot sont d'abord le parrain et la marraine de Françoise Des Roches. L'instant d'après Jeanne Le Moyne est la marraine de Marie Le Duc et le parrain est Jacques Messier (95). La signature de cette dernière est nue, dépouillée, sans aucune fioriture, réduite au strict minimum, en un mot, fonctionnelle, nette, bien appuyée.

L'année 1658 sera la grande année des mariages pour les nouveaux venus. La première à trouver mari est Jeanne. Possédait-elle des qualités remarquables de sagesse, ou de beauté ou de grâce ? On ne le sait pas. Mais celui qui la choisit est certainement le meilleur parti du poste. C'est Jacques Le Ber. Il a vingt-quatre ans. Lui aussi il fait partie d'une famille qui

a mis bien des espoirs dans le Nouveau Monde. Il aura bientôt autour de lui son frère François et sa sœur Marie. Eux, ils viennent de Rouen, une autre ville ouverte sur l'Atlantique. Là se trouvaient des négociants intéressés depuis longtemps dans le commerce des fourrures et dans l'exportation de marchandises de traite ou de produits dont les colons avaient besoin. Il était le fils de Robert Le Ber et de Colette Cavelier, de Pistres, diocèse de Rouen. Lui aussi, il était arrivé au Canada en 1657 avec une recrue que ramenait Monsieur de Maisonneuve. Quatre Sulpiciens les accompagnaient : ils venaient prendre possession de l'île de Montréal en qualité de seigneurs. Parmi les autres passagers, il faut encore signaler Adam Dollard des Ormeaux qui avait vingt-deux ans. Il est possible que les amours de Jacques Le Ber et de Jeanne Le Moyne se soient esquissées en mer durant la longue traversée.

Jacques arrive au Canada avec des projets précis. Dès la première minute, il s'intitule « marchand ». Possède-t-il un petit avoir ? C'est presque certain. Il est possible qu'il ait érigé tout de suite l'une de ces minuscules boutiques semblables à celles qui s'étaient accolées à l'église Notre-Dame de Troyes et qui étaient la coutume du temps. Tout de suite, il est au courant des trafics que l'on peut pratiquer et s'y engage résolument. Sa signature révèle une calligraphie particulièrement élégante, soignée ; elle est le résultat d'un long entraînement. Elle dénote même un degré d'instruction dépassant la moyenne.

Le contrat de mariage qui unit Jacques Le Ber et Jeanne Le Moyne est du 29 décembre 1657. C'est Bénigne Basset qui le rédige car c'est maintenant lui qui est commis au « tabellionage de Villemarie ». Le jeune homme et la jeune fille, « pour la bonne amitié qu'ils ont dit avoir entre eux », ont promis de s'unir « l'un l'autre par foy et loyauté de mariage et de s'épouser en face de notre Mère Sainte Eglise, le plus tôt que faire se pourra, suivant les cérémonies accoutumées ». Ce sont les dispositions de la Coutume de Paris qui s'appliqueront pour régler les affaires financières des époux. Charles, Jacques, Anne Le Moyne apposeront leurs signatures à ce document ; de même que Gabriel Souart, curé, le Gouverneur, Jeanne Mance, « fille admi-

nistratrice » de l'hôpital, Lambert Closse, Elizabeth Moyen, Catherine Primot, Martine Messier, son fils Michel et quelques autres. A cette date, ni François Le Ber ni Marie Le Ber ne semblent arrivés au pays. Le mariage aura lieu le 7 janvier 1658, en plein cœur de l'hiver canadien. C'est le premier de l'année et il est célébré par M. Souart, le curé.

La sœur de Jeanne, la suit de très près à l'autel. Il s'écoule à peine dix-huit jours entre les deux cérémonies. Le 25 janvier elle épouse Michel Messier. Celui-ci est le fils de David Messier et de Marguerite Bar, « du pays de Normandie ». Ces deux conjoints semblent d'une jeunesse extrême. Jacques Messier n'aura vingt ans qu'en 1661. On peut assurer qu'il n'a pas plus de dix-sept ans comme l'indiquent des documents postérieurs. Comment, dans ces conditions, donner plus de seize ou de dix-sept ans à l'épousée ? Et pourtant, ces adolescents se mettront à la culture de la terre, car Michel est « habitant ». Toute la famille Le Moyne a de nouveau rattaché à la chapelle de l'hôpital et l'on trouve au bas de l'acte les mêmes signatures qu'à l'acte précédent ou à peu près. Comment se réjouir de ces épousailles ? Sur le jeune couple plane déjà l'ombre d'une des plus épouvantables tragédies des guerres iroquoises. Dans tout ce groupe de parents et d'amis, ces adolescents sont déjà choisis pour des douleurs qui effraient nos courages d'aujourd'hui.

D'autre part, tous les assistants pensent aux guerres iroquoises quand le 12 novembre de la même année 1658, Jacques Le Moyne épouse Mathurine Godé, la veuve de Jean de Saint-Père. Le premier mariage de celle-ci avait eu lieu en 1651. Le Gouverneur, tous les habitants tenaient son premier mari en haute estime. Il obtint des concessions de terre importantes. De grandes espérances reposaient sur lui. Mais six ans plus tard, en pleine paix, le 29 octobre 1657, il tombait sous les balles iroquoises, à la Pointe-aux-Trembles, en même temps que Nicolas Godé, menuisier, et Jacques Noël, leur serviteur. Ils furent enterrés dans la même fosse. Ce triple assassinat eut des répercussions profondes. Il empoisonna les relations franco-iroquoises et fut la cause lointaine, mais assez précise de la reprise des hostilités en 1660. On ne savait à quelle tribu iroquoise apparte-

naient les meurtriers. Pour découvrir ce secret, pour empêcher la répétition de crimes pareils, pour négocier de nouveau une paix solide, les autorités françaises emprisonnèrent des Iroquois de toutes les tribus, même de celles qui étaient les plus amicales, même des gens qui venaient à titre de délégués officiels. Alors les Iroquois capturèrent à leur tour des prisonniers français dans les défrichés de la Nouvelle-France. La situation se détériora de mois en mois. Des échanges de captifs eurent lieu, mais ces froissements répétés empêchèrent à la fin une paix stable. Il faut aussi rappeler un fait que signalent les *Relations des Jésuites* : l'Onneyout qui avait décapité Jean de Saint-Père affirma par la suite que la tête qu'il transportait lui avait parlé.

Le jour même où Jacques Le Moyne épousait Mathurine Godé, dit Saint-Père, un jeune Nicolas Godé devenait le mari de Marguerite Picard. Il entra ainsi, comme sa sœur Anne, dans une famille bien connue à Ville-Marie et qui comptait une parenté déjà considérable. Ainsi, la mère de Mathurine était Françoise Gadois. Elle avait elle-même deux enfants dont l'un était un bébé. Les nouveaux éléments de population se mêlaient aux anciens.

Quatre ans plus tard, en 1662, quelques mois après la naissance de Jeanne Le Ber, aura lieu le mariage de François Le Ber. Lui, il avait convolé deux fois déjà en France, mais ses deux femmes étaient mortes. Cette fois, il unit son destin à celui d'une rouennaise comme lui, Jeanne Testard. La cérémonie se pare d'un certain éclat. L'épouse vient d'un milieu social élevé. Jacques Le Neuf, sieur de la Potherie, Michel Le Neuf du Hérisson, son frère, Marie Le Neuf, signeront au contrat de mariage. De même qu'un Linctot, un De Normanville. Une fille de François Le Ber, issue de l'un de ses mariages précédents, deviendra la femme d'un nommé Barroy, habitant de la Prairie-de-la-Madeleine, fils d'un chirurgien de Bourges; et de cette union naîtra Anne Barroy, qui apparaîtra plus tard à côté de Jeanne Le Ber.

Enfin, signalons une dernière tante de Jeanne, Marie Le Ber qui eut apparemment beaucoup d'influence sur elle. Il est acquis qu'à l'automne 1663, Jacques Le Ber repassa en France. Le 28

janvier 1664, il était à Paris avec Claude Robutel de Saint-André et Jean de La Vigne. Ces trois montréalistes obtenaient en ce jour de Jean de Lauzon, la concession de la fameuse île Saint-Paul qui deviendrait l'île des Sœurs, dans la seigneurie de la Cité. Plus tard, à Montréal, le 14 novembre 1664, elle serait divisée en trois fiefs, avec justice, moyenne et basse.

Mais ce voyage, Jacques Le Ber l'aurait entrepris à l'occasion de la mort de sa mère, qui se serait produite à cette époque. Sa fille, Marie, veillait sur ses vieux jours. Elle a vingt et un ans. Elle aurait éprouvé le désir de se faire religieuse. Devenue libre, indécise encore peut-être, elle suit son frère Jacques et arrive probablement en Nouvelle-France dans le cours de l'été 1664. Elle habitera dans la célèbre maison à deux logements. A ce moment, la petite Jeanne n'a que deux ans et demi. Pendant trois ans et demi elles vivront au même foyer.

Cette Marie demeure un peu mystérieuse. Sa vocation se précise au Canada. Elle entre à la fin de l'année 1668 chez les Ursulines de Québec. C'est sans doute la réputation de la grande Marie de l'Incarnation qui l'attire. Eut-elle à vaincre une certaine inclination qui l'attirait vers Jean de La Vigne ? On l'a supposé quand on a appris que dans le parloir du couvent, juste un peu avant l'entrée, il lui cédait par écrit sous seing privé, son fief de l'île Saint-Paul. Colon valeureux et pieux, il s'était enrôlé le premier dans la milice de la Sainte-Famille que Maison-neuve formait pour la défense efficace du poste. Et maintenant, lui aussi, il suivait l'exemple de Marie. Et quand il comparaitra devant les notaires du Châtelet, à Paris, pour confirmer en 1669, la donation de sa terre, il sera l'« humble Frère Jean de La Vigne, de l'Ordre des Frères de la Charité, au Faubourg Saint-Germain des Prés, paroisse Saint-Sulpice ». L'héroïsme de l'une entraîne-t-il celui de l'autre ? On ne sait. Un peu plus tard, Marie remettra à son frère Jacques son fief dans l'île. Elle fera profession le 15 octobre 1670.

Raconter cette histoire, c'est révéler en même temps l'influence que la jeune fille exerça sur l'enfant qui grandissait à côté d'elle et qui atteignait six ans lorsqu'elle la quitta. Un peu plus tard, sa présence dans le couvent de Québec porta sans

doute les parents de Jeanne à l'y envoyer pour un séjour assez long. Elle recevrait les soins et l'affection qu'il lui fallait.

On rencontre le nom de Marie Le Ber dans le premier registre de Montréal. Ainsi le 10 mars 1666, elle est la marraine de François, fils de Charles Le Moyne et de Catherine Primot; le parrain est un non moindre personnage que Messire François de Salières de Chastelard. Le 27 novembre de la même année, elle sera la marraine de Nicolas, fils de Jacques le Moyne et de Mathurine Godé. Un peu plus tôt dans le même mois, elle avait rempli le même office auprès de Jacques Le Ber, fils de Jacques et de Jeanne Le Moyne. Son compagnon portait encore un nom illustre: Jean Vincent Philippe de Hautmesnil. Ces faits indiquent assez que la famille occupait déjà un rang assez élevé et que l'instruction de même que les bonnes manières ne lui manquaient pas.

Quoi qu'il en soit, elle choisit l'existence de la contemplative. Elle vécut environ six ans dans l'entourage de Marie de l'Incarnation qui achevait alors sa vie terrestre. Comme l'expriment les vœux qu'elle prononça, elle se destina à « perpétuelle pauvreté, chasteté et obéissance sous la règle de Saint Augustin. De plus, je voue et promets à Dieu de vaquer selon mon pouvoir à l'instruction des petites filles, tant françaises que sauvages ».

Ainsi Jeanne Le Ber ne naîtra pas dans la solitude, comme un cactus en plein désert. Autour d'elle, quatre Le Moyne font souche et deux Le Ber. Puis Marie qui restera célibataire. Elle a abondance d'oncles et de tantes qui forment un cercle familial assez étendu. Les uns et les autres sont remarquables et apparemment dignes d'amitié, d'affection et d'attention. En plus, la mère des Le Moyne était une Duchesne et nous trouvons quelques personnages qui portent le même nom, entre autres, un jeune homme de vingt ans, venant de Dieppe lui aussi, et qui fut tué par les Iroquois. La mère des Le Ber était une Cavalier, et nous trouverons également des colons qui portent ce nom. En un mot, il est tout à fait impossible de parler de solitude ou d'isolement dans le cas de ces deux lignées. Il l'est encore plus si l'on songe aux parents par alliance qu'ils se donnent par leurs mariages. Ainsi Charles, Anne et Jacques Le Moyne, Fran-

gois Le Ber en particulier, entrent dans des familles aux nombreuses ramifications. Du jour au lendemain, ils deviennent des membres de vastes tribus déjà installées, les Messier, les Godé, les Gadois et bien d'autres. Ils enfoncent des racines solides dans le sol du pays, et, en particulier, de Montréal.

Puis, à partir de 1654, les mariages se multiplient dans le poste. Il est venu et il viendra des recrues d'hommes. Des jeunes filles apparaîtront ensuite. Bientôt ces nouveaux venus seront beaucoup plus nombreux que la première population qui s'était implantée. Le poste ressemble à ces ranchs d'aujourd'hui où les nouveaux mariés se rendent pour leurs voyages de noces. C'est l'ère des amours humaines qui s'épanouissent et fleurissent. Comme le territoire occupé est tout petit, que l'on se rencontre inévitablement, les relations amicales naissent tout de suite. Et, comme il était à prévoir, le poste devient ensuite une vaste pouponnière. Il en naît des garçons et des filles, des jumeaux et même des triplets. On comprend que Marguerite Bourgeois ait fait un voyage précipité en France, tout de suite après avoir fondé son école pour trouver des institutrices qui l'aideraient dans sa tâche. Le 11 juillet 1659, c'est Anne Le Moyne, Madame Michel Messier qui mettra au monde une fille; elle portera le nom de Catherine parce que Catherine Primot sera sa marraine et Jacques Messier, son parrain. Le 29 septembre naîtra Françoise, fille de Jacques Le Moyne et de Mathurine Godé: Charles Le Moyne sera son parrain et Françoise Godé, sa marraine. Le 24 octobre de la même année viendra au monde l'aîné des Le Ber, Louis, fils de Jacques Le Ber et de Jeanne Le Moyne; Zachary Du Puy, l'un des notables de Montréal, sera son parrain et Catherine Primot, sa marraine. Pour sa part, en avril de la même année 1659, celle-ci avait donné naissance à son second fils, Jacques, qui deviendra le sieur de Sainte-Hélène. Elle avait maintenant dix-neuf ans.

Donner ces noms, c'est commencer la longue liste des cousins et des cousines de Jeanne Le Ber. Quelques-uns l'auront précédée à la naissance, d'autres seront ses contemporains, la plupart la suivront de près. D'année en année, ils se multiplieront. Nombre d'entre eux seront doués d'une façon exceptionnelle, soit

pour les qualités de l'intelligence ou celles du cœur. Naturellement, les enfants de Charles Le Moyne et de Catherine Primot occuperont la première place. Mais l'aîné des Le Ber possédera de grandes aptitudes pour le commerce. Des filles de Jacques Le Moyne auront les mêmes tendances religieuses que Jeanne Le Ber ; entre autres Marguerite, qui deviendra la Révérende Mère du Saint-Esprit et l'une des grandes supérieures de la Congrégation de Notre-Dame après la mort de Marguerite Bourgeoys. Une généalogie faite avec soin montrerait toute la richesse de ces descendance qui furent parmi les meilleures de la colonie.

Le cercle des amis se dessine moins nettement : il semble bien qu'il faille mentionner Lambert Closse, Elizabeth Moyen, Adam Dollard des Ormeaux ; puis ensuite nombre de personnes qui assistent aux mêmes mariages, aux mêmes baptêmes, aux mêmes funérailles qu'eux. Mais ce groupe se confond tout de suite avec celui des connaissances qui comprend à peu près toute la population du fort. Jacques Le Ber est marchand et il a ainsi affaire à tout le monde. Charles Le Moyne le devient et sera dans le même cas. Ils seront marguilliers presque tout de suite. Ils occuperont divers autres postes de chefs d'escouades, de conseillers et de procureurs. Il est sûr qu'eux et leurs frères et sœurs possèdent un peu plus d'instruction que la plupart des colons ; qu'ils connaissent mieux les affaires ; qu'ils touchent d'un côté aux cultivateurs, aux menuisiers, mais de l'autre, à la plus haute souche sociale du temps.

De ces faits, naîtra l'immense parenté spirituelle du ménage Charles Le Moyne-Catherine Primot, et du ménage Jacques Le Ber-Jeanne Le Moyne. Les hommes seront très souvent parrains ; mais Catherine Primot et Jeanne Le Moyne seront des marraines d'une façon répétée, continue. On les trouve sans fin devant les fonts baptismaux. Même durant les deux années qui précéderont son décès, cette dernière sera encore à la tâche. On ne leur trouve des concurrentes sérieuses que dans Jeanne Mance et Catherine Le Gardeur. C'est à un point tel que l'on se demande si elles pouvaient marcher longtemps dans la rue sans rencontrer un filleul ou une filleule. Naturellement, on

n'oubliera pas à l'occasion les autres membres de la famille, pas plus Marie Le Ber que la douloureuse Anne Le Moyne. Par exception, celle-ci dit qu'elle ne sait pas signer, et ainsi elle apparaîtra moins souvent que ses parents aux cérémonies religieuses et civiles.

Ces faits indiquent nettement que ce groupe de familles s'était parfaitement intégré dans la population du fort et faisait intimement partie de la société nouvelle en formation. Des liens multiples se nouaient partout. On peut en déduire aussi que Catherine Primot et Jeanne Le Moyne possédaient des qualités particulières qui leur attiraient ce déluge de demandes. Sans doute qu'elles étaient avenantes, aimables, serviables, d'un abord facile. On peut leur accorder un charme naturel, de la grâce, des physionomies souriantes. Les deux belles-sœurs vivaient en plus à côté de la chapelle de l'hôpital et leur expérience pouvait résoudre bien des problèmes. Qui oubliera jamais leurs signatures bien caractérisées ? Quoi qu'il en soit, il faut remarquer ce courant persistant vers les deux très jeunes femmes qui vivent aux deux bouts de la même maison, et qui devaient se rencontrer sans fin.

Dans le premier registre de Montréal, il est très amusant de suivre les combinaisons sans cesse changeantes auxquelles donnent lieu ces parrainages et ces marrainages répétés. On y constate bien qu'au début les Le Ber, les Le Moyne occupaient un milieu intermédiaire entre le peuple des cultivateurs et gens de métier, et la petite noblesse ou les fonctionnaires. Puis, ils ne refusent leurs services à personne, si humble d'origine soit-il. Bientôt, aussitôt que leurs enfants auront une dizaine d'années, c'est eux qui remplaceront parfois leurs parents dans cette fonction, comme il convenait. Enfin, inutile de le dire, nous trouvons là les noms des premières grandes familles de Montréal, les Loysel, les Picard, les Jarry, les DesRoches, les Archambault, les Gervaise, les Du Puy, les Valiquette, les Godé, les Richehomme, les Martin, les Hébert, les Duchesne. Peu d'entre elles que l'on ne puisse relier de quelque façon aux Le Moyne et aux Le Ber.

Nous avons donc ici un enchevêtrement vraiment prodigieux des liens spirituels qui s'ajoutent aux liens de parenté. Liens qui

continueront à se former même après la première période, même quand Charles Le Moyne et Jacques Le Ber seront devenus des notables, même après qu'ils auront conquis l'aisance et les premières places. Ils ne seront pas inaccessibles lorsqu'ils seront des personnages historiques.

C'est dire aussi que la population enfantine ne fera pas défaut dans le poste de Montréal si durement circonscrit durant les premières années, et qui s'ouvrira largement après la paix iroquoise de 1666. Ils abondent tout de suite les petits bons hommes et les petites bonnes femmes qui courent d'abord entre les jambes des guerriers, parmi les alarmes de six ans de guerre terrible. C'est une floraison persistante et abondante. Il faut en signaler l'ampleur. Mais ces jeunes ménages, ces premières couvées, jouiront à peine de quelques années de bonheur, et parfois de quelques mois. Bientôt ils sont plongés dans l'atroce tourment des guerres iroquoises sans que se ralentisse beaucoup le mouvement des naissances.

Déjà avait eu lieu, à la fin de l'année 1657, l'assassinat de Jean de Saint-Père et de ses compagnons. La tentative de fonder une mission permanente dans la capitale iroquoise, Onnontaé, avait échoué. Le 28 octobre 1659, Sylvestre Vacher, dit Saint-Julien, sera tué au Lac aux Loutres. La Nouvelle-France dérive vers un nouveau conflit et tous le savent. On a vainement tenté de replâtrer la paix. En avril 1660, c'est DuVal, un serviteur du fort qui est massacré. Sous la menace d'une invasion, la jeunesse bouillonne d'impatience. Elle trouve son chef dans Adam Dollard des Ormeaux qui possède certainement une forte personnalité pour rallier autour de lui un groupe de combattants et vaincre les résolutions de Maisonneuve qui n'a qu'un dessein : durer et durer derrière les palissades aussi longtemps que la France n'enverra pas les forces militaires nécessaires pour prendre l'offensive. Aussi, le 3 juin, à Ville-Marie, auront lieu les funérailles des morts du Long-Sault. Un Huron qui s'est échappé révèle le fait d'armes. Alors sont ouvertes les six terribles années qui briseront toute une série de bonheurs et mettront fin à la saison des joies.

Au début, on ne devine pas jusqu'à quel point sera affreuse l'ère qui s'ouvre. Puis il faut bien accomplir quand même les

actes de vie. Aussi le lendemain même du service funèbre des braves, soit le 4 juin, Charles Le Moyne et Jacques Le Ber signent un contrat important pour eux. Ni l'un ni l'autre ne négligent la propriété terrienne qui s'offre à eux dans des conditions avantageuses. Lors de son mariage en 1654, le premier avait obtenu une concession importante de la Société de Montréal; quatre-vingt-dix arpents à la Pointe Saint-Charles, proche de la Grande Anse; puis, à côté de l'Hôpital, un arpent de terre sur lequel il avait déjà fait bâtir maison. Il s'était même engagé à céder la moitié de celle-ci aux parents adoptifs de sa femme. Qu'était-il advenu de ces arrangements? On ne sait trop. Est-ce là qu'il avait reçu ses frères et sœurs à leur arrivée? Subséquentement, Charles Le Moyne lie connaissance avec Jacques Le Ber qui devient son beau-frère. Des liens d'amitié s'ajoutent sûrement aux liens de parenté. Alors l'un et l'autre obtiennent conjointement la concession d'une parcelle de terrain de soixante-seize pieds par soixante, tout près de l'hôpital. Bien que l'acte notarié ne soit que du 22 août 1660, l'arrangement entre les parties était antérieur à cette date. Une maison de bois était déjà construite sur ce lotissement. Et c'est une convention relative à cette maison qui est signée le 4 juin. Elle avait trait à la « massonne » qui l'envelopperait. Deux maçons, Michel Théodore et Olivier Martin s'engageaient en effet envers Charles Le Moyne et Jacques Le Ber à élever un mur de pierre autour du « quarré d'un logis de charpente appartenant auxdits leber et lemoyne » qui était « proche de la commune »; en plus, un mur « de refonte », soit un mur mitoyen qui divisera l'édifice en deux. L'ouvrage aura dix pieds de hauteur et une épaisseur d'un pied et demi. Les ouvriers construiront aussi « deux cheminées doubles aux deux bouts dud. logis ». Enfin, ils devaient « pierroter tout le colombage dud. logis et iceluy réduire tant par dehors que par dedans et ensemble quarré ». Ces mots signifient que les maçons devaient appliquer sur les deux faces un enduit de plâtre, de chaux et de ciment. Pour leur travail, ils recevraient la somme de 20 livres et six pots de vin.

Ce traité indique que les deux ménages Charles Le Moyne-Catherine Primot, et Jacques Le Ber-Jeanne Le Moyne s'entendaient particulièrement bien et depuis 1658. Car pour qu'un

logis de charpente soit déjà construit en juin 1660, il faut évidemment que le projet d'une habitation commune remonte assez loin : il avait fallu couper le bois nécessaire, le laisser sécher un peu, le dresser.

Ajoutons que quatre ans plus tard, soit le 24 janvier 1664, Charles Le Moyne obtiendra la concession d'une nouvelle parcelle de terrain jouxtant la précédente. Ainsi, il pourra prolonger de vingt-trois pieds le bout de la maison qu'il occupe. Déjà sont nés ses fils qui porteront les noms de Longueuil, de Sainte-Hélène, d'Iberville et de Maricourt. La maman n'avait alors que vingt-quatre ans, et déjà la marmaille a besoin de plus d'espace. C'est de cette habitation que l'on peut dire qu'elle fut le nid des aiglons, mais aussi le nid de la colombe du Canada, Jeanne Le Ber. On en devine facilement l'aspect : un long étage de pierre, un toit aigu percé de lucarnes, deux, puis bientôt sans doute, trois cheminées.

D'autre part, Jacques LeBer avait aussi le souci de la propriété terrienne. Un mois avant la naissance de Jeanne, soit le 3 décembre 1661, il obtient en son nom personnel une concession substantielle. C'est Chomedey de Maisonneuve qui la lui accorde, suivant la commission qu'il a reçue des « Associés pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France ». Elle comprend les lopins suivants : « Toutes les terres scytuées entre la prairie de Saint-Pierre et les concessions de Terre appartenans à défunt Jean de Saint-Père et Nicolas Godé qui suivent l'orientation Nord-Sud » ; en plus, une autre parcelle « entourée de la grande rivière de la prairie de St-Pierre, jusqu'au bout de la concession de Saint-Père », soit un total d'une vingtaine d'arpents. Et la possession comporte un « droit de commune sur la prairie de la rivière St-Pierre ». Le Ber devra verser annuellement aux Sulpiciens « trois deniers de censive pour chaque arpent et cinq sols pour le droit de commune ». Il devient le voisin de son frère Jacques qui a épousé Mathurine Godé, veuve Saint-Père.

Il faut se représenter ces gens engagés et profondément dans l'exploitation du sol. Il semble bien qu'au début, Charles Le Moyne abatte des arbres lui-même, défriche et sème lui-même. C'est moins sûr pour Jacques Le Ber. Est-il arrivé au pays avec

un petit pécule qui lui permet d'organiser son commerce tout de suite et d'y remporter des succès qui semblent foudroyants ? C'est fort possible. On se demande aussi si dès avant son départ de Rouen, il n'avait pas obtenu les renseignements qui lui permirent d'agir avec sûreté au Canada ? Dans ce cas, il se serait contenté de faire valoir, en comprenant que la possession du sol rapportait de grands avantages en même temps qu'elle était un fondement solide d'avenir.

Tout de suite d'ailleurs, les deux jeunes gens deviennent des notables. Leurs caractères et leurs talents s'imposent à tous. Charles Le Moyne est gardien du magasin des Associés et ensuite des Sulpiciens, de 1651 à 1666. En 1660, les deux beaux-frères sont marguilliers en même temps. Jacques Le Moyne le sera plus tard. De 1663 à 1667, Charles Le Moyne est procureur fiscal. En 1664, il est juge de police et reçoit pour ses services cinquante livres par an. Puis Jacques Le Moyne, Jacques LeBer et Nicolas de Mouchy seront en 1667 des conseillers assesseurs et donneront leur avis sur la culpabilité des accusés qui passent devant les tribunaux. Tous feront partie des escouades militaires qui tentent de protéger la place et les colons sous le patronage de la Sainte-Famille.

Maintenant, pour comprendre quelque chose à ce milieu, il faut revenir à la guerre iroquoise qui a repris en 1660, et même à l'automne 1659 et qui l'enveloppera de façon atroce pendant six ans. N'allons pas croire qu'à cause de leur situation sociale, le groupe des familles Le Ber et Le Moyne ait flotté au-dessus du danger, au-dessus des risques et périls, au-dessus des aventures dangereuses et mortelles. On n'en connaît peut-être pas qui ait payé autant de leur personne et qui ait versé un tribut aussi lourd de larmes et de douleurs. Et celle qui vivra le drame le plus profondément pathétique de tout ce groupe, un drame macabre et vraiment terrible, est cette jeune femme, Anne Le Moyne, qui a épousé Michel Messier en janvier 1658 et qui compte à peine vingt ans ou guère plus. Elle est déjà la mère d'un enfant et elle en attend un autre. Le 24 mars 1661, des travailleurs se rendent en forêt pour y abattre du bois. Ils sont une vingtaine. Cette fois ils sont armés. Car au cours d'un engagement

précédent, le 25 février, les colons ne l'étaient pas, sauf Charles Le Moyne, qui avait apporté son pistolet; et ils auraient tous succombé si une demoiselle du nom de Duclos n'avait risqué la mort pour leur apporter quelques mousquets. Mais qu'importent les armes à ce petit groupe quand la bande qui les attaque compte environ 260 guerriers? Résignés à la mort au début, ces hommes se battent quand même avec une vaillance sur-humaine. Ils se défendent pied à pied. Le combat est dur et rapide. Les quatre habitants suivants sont tués: « Vincent Boudreau, Sébastien Dupuis, Olivier Martin et Pierre Martin, dit La Rivière. » Six autres sont capturés. Un colon du nom de Beau-douin tue à bout portant l'un des principaux capitaines iroquois. Un vieux montréaliste, rhumatisant, Pierre Gadois, se démène comme un véritable déchaîné. Il dépasse ses compagnons en valeur. Cette défense opiniâtre permet à la population du fort de venir au secours. Laissant les morts sur le champ de bataille et les captifs entre les mains de l'ennemi, les survivants se dégagent, retraitent et atteignent les palissades protectrices. Mais l'Iroquois s'est montré en tel nombre, le danger qu'il soit demeuré sur les lieux est si grand, que les Français n'osent s'aventurer hors du fort. Plus tard, on observe que les molosses qui donnent l'alarme, reviennent avec des lambeaux de chair humaine. Ils dévorent les cadavres. Les habitants s'arment et risquent l'aventure. Ils découvrent les corps tronçonnés, scalpés, charcutés; des têtes, des troncs, des membres gisent ça et là. Madame D'Aillebout manque mourir de frayeur quand elle rencontre un Français chargé de restes sanglants. La population éclate en larmes et en sanglots. L'inhumation aura lieu quatre jours plus tard.

Or, Michel Messier, le jeune mari d'Anne Le Moyne, a disparu dans cette aventure terrifiante. Toutes recherches faites, il semble bien qu'il soit prisonnier. On peut conserver un tout petit espoir. Mais à Ville-Marie, on sait assez le sort qui attend les prisonniers: le supplice par le feu, ou la bastonnade, ou des tourments cruels. On imagine assez les réflexions et les méditations qui peuvent accabler l'imagination de cette jeune femme enceinte et les images qui peuvent se lever dans son esprit. Voilà des réflexions qui apportent une torture bien particulière.

Puis plus de nouvelles. Et alors se fait un silence opaque. Pas de renseignements, aucun moyen d'en obtenir. Et le temps passe.

Pourtant, Anne Le Moyne n'est pas la seule dans son cas. Elle a une compagne. Le 7 juin, le prêtre baptise Urbain, fils d'Urbain Tessier, « habitant pris par les Iroquois le 24 mars dernier et on ne sait s'il est mort ou en vie ». La mère est Marie Archambault. Et le 18 du même mois de juin, c'est Anne qui mettra au monde une fille du nom de Jeanne. La phrase précédente se répète: l'enfant est fille de Michel Messier, « habitant pris par les Iroquois le 24 mars dernier et on ne sait s'il est mort ou en vie ». C'est la sœur de l'accouchée, Jeanne Le Moyne-Le Ber qui sera la marraine. Et c'est là où l'on saisit que la tragédie qui frappe ce ménage atteint du même coup les familles Le Moyne et Le Ber qui vivent autour de lui, près de lui. On se dit: c'est assez d'horreur pour cette jeune femme. Mais non. Sa passion n'est pas terminée. Cinq jours plus tard, avant qu'elle ait eu le temps de reprendre des forces, voilà toute une commotion dans le fortin. Des ambassadeurs iroquois, Goyogouins ceux-là, apparaissent à la porte des palissades. Ils viennent négocier la libération d'une douzaine de leurs compatriotes qui sont prisonniers à Ville-Marie, depuis environ un an. C'est une occasion unique d'apprendre des nouvelles des colons capturés dans les escarmouches précédentes. Charles Le Moyne qui est interprète, est sans doute là, l'un des premiers, pour obtenir des renseignements sur le mari de sa sœur, Anne. Il a beau interroger, s'évertuer, il n'obtient toujours que la même réponse à glacer le sang: les Onneyouts ont brûlé Michel Messier. Voilà le fait navrant qu'il faut communiquer à l'accouchée.

Le premier registre de Montréal nous révèle l'affaire au chapitre des décès. « Le 22ème jour de juin nous avons reçu nouvelles par . . . les ambassadeurs des Goyogouins (que) Michel Messier qui avait été pris avec eux, âgé de 21 ans, a été brûlé par les Onneyouts. Et ils n'ont pu nous dire quel jour et du depuis n'avons eu nouvelles certaines qu'il n'est pas mort » (380). On apprend par la même occasion qu'un autre montréaliste, dit le Grand Pierre, a été tué; que Pierre Martin a succombé pen-

dant la bataille à l'âge de 24 ans; qu'un individu du nom de Pistre, hollandais, s'est évadé de l'Iroquoisie et qu'il a probablement succombé en forêt; qu'enfin Jean Millet a été assommé à coups de bâton à son entrée dans une bourgade iroquoise. Des funérailles ont lieu pour tout ce monde. En un mot, Anne Le Moyne est veuve et peut pleurer toutes ses larmes. Est-ce Jeanne Le Moyne, qui vient d'être marraine de son enfant et est elle-même enceinte de Jeanne Le Ber qui lui a appris la nouvelle ?

Des semaines, des mois se passent. Un jour se propage une rumeur étonnante: le jeune Michel Messier n'est pas mort. Il n'a pas été brûlé. Garakonthié poursuit sa politique pro-française malgré toutes les difficultés. Il rachète chez les autres tribus les prisonniers français; il les ramène à Onnontaté, dans la capitale où il les couvre de son influence. Il entame des négociations avec les autorités de la Nouvelle-France pour les leur remettre. Un jour, on ne sait encore quand exactement, le jeune Messier, en compagnie de quelques compagnons, se retrouvera devant les palissades de Ville-Marie. C'est par ce récit que l'on comprend mieux les explosions de joie sauvage, délirante, dont nous parlent les *Relations* quand des captifs que l'on croyait perdus sont ramenés. Après l'angoisse contenue, c'était l'intensité du bonheur.

Une exception, l'aventure de cette jeune femme qui ne doit pas compter beaucoup plus que vingt ans ? Non pas. Ces six années sont bourrées, littéralement bourrées de faits du même genre. Et dans la même famille des Le Moyne, elle devait se produire une seconde fois. Cette fois, c'est Catherine Primot, la dure, la forte, qui subirait la passion. Elle a maintenant vingt-cinq ans et plusieurs gamins dont l'aîné n'a que neuf ans remplissent la maison de leur turbulence. Parmi les plus jeunes, il y a là Sainte-Hélène, d'Iberville, Maricourt. Un soir, le père ne revient pas. Il a commis une imprudence: il s'est rendu à la chasse parce qu'il s'est produit une relâche dans la guérilla. Il s'est soudain retourné: des Iroquois l'entouraient. Il a voulu brusquement se servir de son arme, mais son pied s'est accroché et il est tombé. Et maintenant, c'est au tour de Catherine de pleurer, de s'inquiéter, de marcher de long en large comme âme

qui n'a plus de repos. Pas de nouvelles. C'est le silence des jours et des nuits, les visions de tortures et de supplices par le feu. Comme ce serait reposant de savoir que la mort prompte, subite, est survenue tout de suite. Mais non. Il reste toujours l'autre possibilité effrayante. Heureusement, Charles Le Moyne était doué d'une grande intelligence, d'habileté et d'adresse. Lui, il peut parler aux hommes qui l'ont capturé. Ceux-ci le connaissent bien parce qu'il est leur interprète. Alors il parle raison. Pourquoi les Iroquois, et surtout les tribus de l'ouest, ne songent-ils pas à négocier enfin une paix sérieuse ? C'est le temps plus que jamais. De grosses troupes françaises sont sur le point d'arriver en Nouvelle-France. Demain, l'Iroquoisie pourra subir la destruction. Enfin, il sait parler si bien, si juste, avec tant de plausibilité que soudain, demain, il apparaît aux portes du fort avec une ambassade chargée de négocier la paix. Les tribus de l'ouest sont prêtes à se soumettre. Et il a si bien gagné leur confiance qu'il deviendra leur porte-parole en Nouvelle-France, on peut dire leur consul, l'homme auquel on recourt pour régler les problèmes difficiles. Et les gouverneurs du Canada utiliseront son influence. Et celle-ci passera à sa famille. Il commence à rendre de grands services à son pays. Catherine Primot peut enfin dormir en paix. Mais pour combien de temps ? Demain, il conduira les capots bleus de Montréal, la troupe aguerrie depuis six ans qui s'en ira détruire les villages agniers. D'ailleurs, il avait pris part à bien des combats et son nom apparaît avant la capture.

Jacques Le Ber accepte aussi les risques journaliers ; il en prend d'autres aussi qui paraissent graves. Malgré la guérilla iroquoise qui sévit tout le long du Saint-Laurent et qui fait partout de nombreuses victimes, il se hasarde sur le fleuve pour ses affaires. Au retour de l'un de ses voyages, il déclare aux autorités que l'un des matelots qu'il avait engagés s'est noyé. Il remplit une mission aux Trois-Rivières, en plein hiver dans des circonstances difficiles.

Mais pour bien savoir de quelle façon s'enchaînent les événements, pourquoi ne pas examiner une simple tranche de vie à Ville-Marie ? Le 24 mars 1661, c'est l'attaque par surprise

des Onneyouts dont Michel Messier sera l'une des victimes. En juin, Anne Le Moyne accouche d'une fille et apprend, cinq jours plus tard, que son mari a subi le supplice du feu. Le 4 juillet, Catherine Primot qui pleure le malheur de sa belle-sœur, met elle-même au monde Pierre, qui sera le sieur d'Iberville; le parrain sera Pierre Boucher, représenté par Jean Crevier; la marraine sera Jeanne Le Moyne-Le Ber, enceinte de Jeanne Le Ber, la recluse. Le 14 août, un habitant, Jean Prichard, est tué par les Iroquois à la Pointe Saint-Charles, à l'âge de vingt-neuf ans. Le 30 août, c'est un sulpicien, Jacques Le Maître, qui succombe; il a accepté les fonctions de sentinelle pendant que des colons coupent la moisson; il aperçoit des ennemis, il s'oppose à leur passage, il crie pour donner l'alarme et il tombe, massacré. On retrouvera aussi le corps décapité de Gabriel Riez. A la fin de septembre, un parti massacrera François Bertrand. En octobre, on apprendra la mort en Iroquoisie de Pierre Touquet. Juste un peu plus tard, c'est probablement un parent rapproché des Le Moyne, qui perd la vie: il se nomme Joseph Du Chesne, il a vingt ans. « Il était de Dieppe », dit le registre. Dans le même mois succombe Jean-Baptiste Moyen; il n'a que dix-sept ans, rendra l'âme à l'hôpital des suites d'une blessure. Puis vient le fameux combat de l'Île-à-la-Pierre. Un autre Sulpicien, Guillaume Vignal, y perdra la vie. Un serviteur, Jacques Le Prestre, restera sur le carreau. Il y aura des blessés, des prisonniers. Le plus illustre d'entre eux sera le propre secrétaire du Gouverneur, Claude de Brigeac, qui a été tué par un capitaine iroquois; les ennemis soigneront la plaie qu'il a subie pour lui infliger le grand supplice par le fer rougi et par le feu; il ne poussera ni un cri ni une plainte pendant les vingt-quatre heures atroces; ses bourreaux reconnaîtront son courage indomptable en lui mangeant le cœur. Une lettre écrite quelques jours auparavant permet de le classer parmi les martyrs de la foi. Le 4 janvier 1662, pendant que gît, dans le logis à l'autre bout de la maison, un bébé qui deviendra Pierre d'Iberville, naît Jeanne Le Ber, la recluse du Canada. Monsieur de Maisonneuve est son parrain, Jeanne Mance, sa marraine. Un mois plus tard à peine, tous les Le Moyne, les Le Ber, toute la population du fort pleurent l'un de leurs guerriers indomptables, intrépides, le combattant lucide

et avisé, Lambert Closse. Elizabeth Closse verse ses larmes immortelles. C'est un parti de cent Onnontagués qui a poussé une attaque à fond contre le fortin. Le combat a duré longtemps. Des ouvrages rapprochés avaient été pris. Mais sous la direction du sergent-major, une victoire s'était esquissée à la fin. Tireur habile, il s'aventurait partout; mais soudain a fui l'un des serviteurs qui rechargeait ses armes et il n'a pu tirer assez tôt. On retrouve aussi les cadavres de Simon Le Roy, de Jean Le Compte, de Louis Odisson. En avril, Jeanne Le Moyne-Le Ber sera la marraine d'un autre neveu, Jean-Baptiste, fils de son frère Jacques et de Mathurine Godé, veuve de Jean de Saint-Père. Quelques jours plus tard, sa belle-sœur, Catherine Primot sera la marraine de Marguerite Godé, fille de Nicolas Godé et de Marguerite Picard. Le 28 juin, mourront sous les balles iroquoises, Guillaume Pinçon, natif de Rouen, et Jean Basté. Enfin, bientôt, François Le Ber et Jeanne Testard commenceront à leur tour à avoir des enfants.

Il faut s'interrompre. Et ici, évidemment, nous n'avons qu'un squelette des événements. Il faudrait ajuster là-dessus l'histoire des captifs qui subissent des supplices mineurs, mais souvent cruels; des évasions de l'Iroquoisie que plusieurs réussissent avec des peines infinies; des prisonniers qui seront libérés, mais après des mois d'angoisse; des blessés qui se rétablissent. Pour avoir une idée exacte de tous ces faits, il faut relire les *Relations* des Jésuites, Dollier de Casson, Monsieur de Belmont, les *mémoires* de Marie Morin, jeune religieuse qui arrive justement à Ville-Marie en 1662. Celle-ci indique « la peur continuelles ou lon était destres pris par les Iroquois ». Le tocsin sonne pour appeler les colons aux combats. Mais sœur Malet tombe en faiblesse, ma sœur Macé « demeurait sans paroles et dans un estat à faire pitié tout le temp que duret lalarmes », allant bientôt se cacher dans un coin du jubé et se préparant à la mort devant le Saint-Sacrement. Ma sœur de Brésolles était « plus constante dans sa peur »; elle montait même au clocher avec la jeune religieuse éperdue pour sonner le tocsin. Enfin, « pour moy, dit la narratrice, je croy que la mort auret esté plus douce de beaucoup quune vie mélangée et traversée de tamps dalarmes ». (*Annales* de sœur Morin, 136-7) . Sur tous

planait la possibilité de la torture par le feu. Même chez les religieuses, la nature humaine ne se détruit pas. Malgré la volonté, elle est toute secouée par l'appréhension du supplice. Et encore plus chez ces jeunes femmes qui tremblent non seulement pour elles-mêmes, mais encore pour leurs maris et pour leurs enfants. Pourtant cette Anne Le Moyne, si durement éprouvée, ses semblables, n'ont pas quitté Ville-Marie. De nouveau, elles seront mères et marraines.

Cette dure et cruelle période, dans Montréal, c'est l'amour divin, l'amour humain, entremêlées, tissées ensemble, même fondues. Sœur Morin vient d'indiquer le dernier thème : devant Dieu, on se préparait un peu tout le temps à la mort ; on était un peu tout le temps en agonie ; on se tenait en état de comparaître devant le Créateur. Les dimensions du fort où tous s'entassaient étaient si réduites que chacun était témoin du malheur du prochain, voyait ces jeunes mères laissées veuves, ces enfants devenus orphelins, constatait le vide laissé par les disparus, ne pouvait s'empêcher d'évoquer le sort de ces derniers. Quelques documents l'indiquent : le sentiment religieux atteignit une rare intensité. Il passa par une espèce de paroxysme. Ne disons pas que l'on était toujours à genoux, en prière. Mais vu les circonstances tout à fait exceptionnelles, on l'était certainement souvent pour adresser au ciel les implorations constantes des âmes catholiques pour les hommes en danger, pour les disparus, pour les morts, pour la fin de cette crise.

Evidemment, de ces faits on ne peut tirer de vastes conclusions sur la tendre enfance de Jeanne Le Ber. Tout d'abord, il faut dire qu'elle ne s'est pas habituée à la solitude alors qu'elle était toute petite. Elle était abondamment pourvue d'oncles, de tantes, de cousins, de cousines ; elle pouvait trouver, et de fait, elle trouva de nombreuses compagnes, de nombreux compagnons dans tous les enfants qui naquirent un peu avant elles, en même temps qu'elle et après elle. Pendant ces années, personne ne pouvait s'isoler beaucoup dans des retraites éloignées. Bien plus, tous les indices indiquent que la maison où elle naquit fut l'une des plus fréquentées de Ville-Marie. On ne peut se la représenter que la porte ouverte avec une affluence de visiteurs, de parents

et d'amis, même de clients, de connaissances. Peu de paix, encore moins de silence.

Quant à la mère, Jeanne Le Moyne, comment l'imaginer car les révélations manquent ? Il est difficile de se la représenter autrement qu'avec le don précieux de lier amitié et d'envelopper tout venant dans une chaude sympathie. Comment lui aurait-on offert autrement le privilège continu d'être marraine ? Ouvrons, par exemple, le premier registre de Ville-Marie et nous avons une chance de tomber sur les deux pages où son nom apparaîtra trois fois ? Ou sur ses ultimes marrainages quand sa signature déjà s'est modifiée ? Se serait-on empressé autour d'elle si son caractère avait été revêche, si son âme avait été déséquilibrée ? Non. Il faut évoquer un sourire sur ces lèvres.

Jeanne LeBer n'avait que quatre ans quand se termina ce chapitre tragique de l'histoire de Montréal. Elle naquit dans l'année la plus sanglante et la plus désespérée, entre d'Iberville et Maricourt. Que conservera-t-elle en son être secret, intime, de ce tintamarre de combats et de deuils ? On ne sait rien. Elle n'a pas écrit. Peut-être quelques souvenirs impalpables. Mais il reste qu'elle subit la formation de personnes qui avaient vécu ces années et qui, elles, en avaient enduré le plein choc. Confiantes dans la pureté, l'efficacité de la prière des enfants, elles lui ont certainement demandé d'invoquer le Tout-Puissant pour la protection des êtres chers et pour le bien de la colonie. Sa dévotion d'enfant, son aptitude aux sacrifices, dont on rapportera des traits, n'a probablement pas d'autre origine.

Enfin, mentionnons la présence autour d'elle de Jeanne Mance, de Marguerite Bourgeoys et de ses institutrices. La première était une voisine. Elle n'était pas cloîtrée. Elle s'intéresse à la petite Jeanne et l'aime. Les documents autorisent à imaginer des relations suivies entre les occupants des deux maisons. Ainsi sont plausibles les minces récits édifiants que les historiens racontent. La bambine éprouve de la curiosité pour les mystères évangéliques et elle exprime les sentiments véhéments de son âge. Il n'existe pas de preuve directe attestant que Jeanne Le Ber ait fréquenté l'école de Marguerite Bourgeoys. Elle a cinq ans en 1667. Bientôt se construira l'école de pierre qui

demeurera pour la fondatrice une cause de tourments et de peines. Elle part pour l'Europe afin de recruter d'autres institutrices et d'obtenir du Roi une autorisation solide. A son retour, elle consolidera son entreprise. Pendant cette époque qui va de 1669 environ à 1674, Jeanne passe de sept à douze ans. Il se peut qu'au lieu de recevoir les premiers rudiments de la lecture et de l'écriture d'une institutrice, elle les ait reçus de ses parents, de sa mère. Mais d'un autre côté, ses parents n'avaient pas atteint encore un haut niveau social et il est plus raisonnable de penser que Jeanne a suivi ses compagnes, qu'elle a connu l'école de l'étable et celle du premier couvent. En plus, elle a certainement appris à lire et à écrire. On voit dans le premier registre durant cette période, une excellente signature qui semble bien être la sienne. Il est possible que sa mère ait signé Jeanne Le Ber, mais d'ordinaire, elle ne le faisait pas et conserva l'habitude d'apposer au bas des actes son nom de jeune fille: Jeanne Le Moyne. Un graphologue pourra se prononcer sur ce point.

Ainsi tout porte à croire que lorsque Jeanne partit pour Québec afin de se préparer longuement à sa première communion, elle avait toute l'instruction indispensable à une jeune fille de son âge.

Peut-être faut-il affirmer en fin de compte que la qualité du catholicisme de cette crise exceptionnelle fournissait un terrain idéal pour la germination première d'une vocation aussi insolite que celle de Jeanne Le Ber. L'histoire de la fondation de Ville-Marie, celle des années terribles qui accompagnèrent sa naissance, constituent un prélude dramatique à cette superbe éclosion. Toutefois, il importe de ne pas les relier trop rigide-ment. Bien d'autres enfants qui naquirent dans le même temps n'eurent pas une existence édifiante. D'Iberville, par exemple, ne fut pas toujours un modèle des grandes vertus chrétiennes. Au fond, c'est toujours un peu l'histoire de l'Annonciation. Dieu propose ses grands projets et l'âme conserve la liberté d'accepter ou de refuser. Il l'achemine pourtant par des voies mystérieuses.

LÉO-PAUL DESROSIERS,
de l'Académie canadienne-française